

Journal des traducteurs Translators' Journal

La formation de l'interprète

Blake T. Hanna

Volume 7, numéro 3, 3e trimestre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061296ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061296ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hanna, B. (1962). La formation de l'interprète. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 7(3), 75–78. <https://doi.org/10.7202/1061296ar>

LA FORMATION DE L'INTERPRÈTE

*Blake T. HANNA,
Département de linguistique,
Université de Montréal¹*

Il est difficile de traiter de la formation de l'interprète sans parler de celle du traducteur. Au début de sa carrière, le traducteur doit posséder une bonne formation culturelle, une connaissance approfondie des langues qu'il est appelé à traduire, ainsi que la méthodologie nécessaire à son évolution professionnelle. Les connaissances particulières à sa spécialisation viendront par la suite.

Il en est de même pour l'interprète, mais le marché de l'interprétation, très différent de celui sur lequel le traducteur doit offrir ses talents, exige que l'on tienne compte de certains autres facteurs, tels que le but visé par l'interprète-étudiant, les méthodes auxquelles on peut recourir pour le former et les problèmes particuliers à l'enseignement de l'interprétation.

D'abord, il nous semble que l'enseignement de l'interprétation peut viser trois buts différents: celui de former un interprète professionnel; celui de parfaire la formation d'un traducteur; celui enfin de faciliter l'apprentissage à une langue étrangère. Il est à remarquer, à propos de cette dernière technique, que la traduction elle-même a servi pendant plusieurs siècles comme moyen d'enseigner une langue étrangère. C'est une technique qui nous a toujours semblé dangereuse au stade élémentaire de l'apprentissage, car elle a plutôt tendance à enseigner autre chose — la grammaire théorique, la langue maternelle, par exemple — mieux qu'elle n'enseigne la langue étrangère en question. La technique rapporte en revanche d'indiscutables bénéfices au stade de perfectionnement, puisque la confrontation des deux langues au niveau de la stylistique permet à l'étudiant de se rendre rapidement maître des nuances de style. La même confrontation peut évidemment se faire sur le terrain de l'interprétation simultanée ou consécutive où l'étudiant avancé, donc maître plus ou moins achevé des deux langues, se trouve obligé par la rapidité même de l'interprétation, d'aller droit au cœur du problème central de la traduction: celui de saisir la pensée du sujet parlant et de trouver le moyen le plus caractéristique d'évoquer la même pensée chez un auditeur qui ne comprend pas la langue dans laquelle ce sujet s'exprime.

Utilisée de cette manière, l'interprétation ne tombe pas encore dans le domaine professionnel. Que dire pourtant de la pratique d'enseigner les rudiments de cette technique au traducteur? Signalons dès le début qu'il existe une sorte de double standard à l'égard du traducteur et de l'inter-

(1) Le présent texte est un compte-rendu de l'allocution de M. Hanna, prononcée lors de la Journée d'étude de septembre 1962, dans le cadre des travaux préparatoires du 2e Congrès.

prête. Il est généralement reconnu que tout interprète est par le fait même compétent à faire de la traduction, alors qu'on ne s'attend pas nécessairement à ce qu'un traducteur sache interpréter. Cette attitude est pour le moins significative, car l'expérience semble démontrer que l'agilité linguistique qui permet à l'interprète de trouver l'expression apte dans le délai le plus bref possible est souvent au-delà des talents d'un traducteur laborieux qui corrige, polit et améliore un texte dont il n'est jamais satisfait. Si tel est le cas, il semble peu probable qu'une même personne se distingue à la fois dans les deux domaines. Pourtant, il n'est pas démontré que le bilingue qui manifeste les aptitudes nécessaires à devenir traducteur ne puisse maîtriser au moins les éléments de base de l'interprétation. Il est inadmissible qu'un interprète soit formé dans l'ignorance totale de la traduction écrite : sans doute y a-t-il un argument aussi solide à l'effet que la formation du traducteur serait incomplète sans quelques notions de la technique de l'interprétation.

Il reste finalement la question de la formation de l'interprète professionnel. Faut-il voir ici une contradiction de termes ? Peut-on véritablement former des interprètes, ou faut-il les rechercher tout faits parmi la progéniture des milieux diplomatiques, formée dans les cercles internationaux cosmopolites ? La thèse qui veut que les interprètes le soient de naissance, — et qu'on ne peut par conséquent les former, nous semble difficile à soutenir. On pourrait en dire autant d'une foule d'autres professions : celle des artistes, des pédagogues, des poètes ; et même celle des traducteurs. Il nous semble qu'on peut en effet former des interprètes, tout comme on peut former des candidats à n'importe quelle autre profession. L'essentiel est de recruter des personnes susceptibles de profiter de cette formation et de leur faire subir un programme d'entraînement approprié à leurs exigences. S'il ne s'agit pas de former un professionnel, le programme doit viser à atteindre l'un des autres buts mentionnés et le recrutement doit être fait en fonction de ce but. En d'autres termes, la première démarche est de bien préciser le but vers lequel on se dirige.

La question primordiale, comme nous l'avons déjà dit, est celle du recrutement et de la formation de base exigée pour l'admission au programme. Dans le cas de l'étudiant d'une langue étrangère, ainsi que dans celui du traducteur, le problème se trouve résolu automatiquement : les candidats seront ceux admis au programme en question et la formation de base sera celle qu'exige ce programme. Que dire alors du troisième cas, celui de l'interprète professionnel ? La solution la plus simple est évidemment de n'admettre que des traducteurs professionnels déjà formés, possédant à fond les langues en question, ainsi que des techniques communes aux deux professions. Il y a au moins un argument en faveur de cette méthode : dans de nombreuses situations, l'interprète est tenu de consacrer au moins une partie de son temps à la traduction écrite ; pratique qui est fondée sur les points en commun entre les deux professions.

Si l'on écarte pourtant la méthode facile de ne recruter que des traducteurs professionnels, que reste-t-il ? Evidemment, si le programme est élaboré en fonction des différents buts énumérés plus haut, il comportera automatiquement le moyen de passer au crible de nombreux candidats possibles dans l'espoir d'en déceler quelques-uns qui seraient aptes à devenir inter-

prêtes. Notre expérience personnelle nous fait croire qu'il y a sensiblement plus de candidats inaptes qui se destinent à l'interprétariat qu'il n'y en a d'aptes qui s'ignorent. Il se peut fort bien pourtant que la proportion serait renversée par un effort systématique d'échantillonnage.

Comment distinguer alors l'interprète possible du traducteur-candidat auquel il manque la tournure d'esprit essentielle à l'interprète ? La réponse est d'une facilité traîtresse : le candidat qui pense vite, s'exprime bien et connaît deux langues à fond n'est pas forcément un interprète en herbe, même s'il a toujours fréquenté des milieux cosmopolites et ne perd jamais la tête quand il est bousculé. En effet, nous serions bien en peine de dire ce que c'est qu'un interprète, l'expérience ne nous ayant enseigné que ce qu'un interprète n'est pas. C'est un problème que nous aimerions soumettre à la discussion, car la profession se doit de poser des normes psychologiques d'admission.

Jusqu'ici, nous n'avons traité que de questions préliminaires : les buts visés en enseignant l'interprétation ; les problèmes du recrutement des candidats. Arrivons maintenant à l'enseignement proprement dit et posons la question de base : peut-on enseigner l'interprétation ? On peut sans doute répondre par une autre question : "Y a-t-il une façon théorique de monter à bicyclette ?" L'interprétation partage avec d'autres disciplines une tendance à recourir à la méthode empirique, il est vrai : on peut enseigner la versification, mais non pas la poésie et l'interprète n'apprend à interpréter qu'en interprétant. Il nous semble pourtant essentiel qu'un interprète fasse ses premiers pas sous la direction d'un maître, quitte à perfectionner sa technique lors d'un stage professionnel. Faisons alors la distinction fondamentale entre formation de base et cours de perfectionnement et distribuons dès le début les rôles du pédagogue et du professionnel. La formation de base, faut-il la laisser entre les mains des pédagogues, alors que les stages professionnels seraient administrés par des professionnels ? Existe-t-il assez de pédagogues versés dans les techniques de l'interprétation, ou pourrait-on espérer d'en former ? Y a-t-il assez de professionnels qui s'intéressent à l'enseignement ? L'étudiant serait-il obligé de choisir entre un professeur qui ne sait pas interpréter et un interprète qui ne sait pas enseigner ? Ce sont là les problèmes fondamentaux de l'enseignement de l'interprétation qui ne pourront être résolus que par une discussion approfondie entre les représentants des différents groupes intéressés. Quelle serait la portée d'un cours d'interprétation pour débutants et en quoi différerait-elle de la portée d'un cours de perfectionnement ? Quelle serait la matière d'un tel cours à ces deux niveaux ; à quels procédés pédagogiques pourrait-on recourir ? Ce sont là les questions de détail qui devront fournir la matière d'une telle discussion. A celui qui s'intéresse au problème d'apporter sa réponse.

En conclusion alors, rappelons que la première démarche vers l'élaboration d'un programme d'enseignement de cette sorte est de déterminer clairement le but vers lequel on travaille : apprentissage à une langue étrangère ; formation d'un traducteur ; ou formation d'un interprète proprement dit. La deuxième est d'établir les normes d'admission au programme en question. Dans les deux premiers cas, ce seront évidemment les normes du programme choisi. Dans le troisième pourtant, il faut tenir compte de deux

facteurs nouveaux : l'influence d'un marché restreint et l'existence de certains facteurs psychologiques. Nous croyons que le problème du recrutement de l'étudiant-interprète ne peut être résolu que par une discussion à fond de ces deux facteurs entre les personnes intéressées. L'enseignement de l'interprétation au sein des deux autres programmes fournirait pourtant un excellent échantillonnage des interprètes possibles.

La troisième démarche est l'adoption d'une méthode d'instruction. Il est évident que la formation d'un interprète doit être avant tout pratique et que la profession est par conséquent appelée à y participer d'une façon active. La proportion entre la théorie et la pratique, ainsi que la contribution fournie par le pédagogue et le professionnel, sont des questions à discuter entre les représentants des deux groupes intéressés.

